

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Extrait certifié conforme de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures, tenue le 4 mai 2021 à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

2021-191

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS — AMÉNAGEMENT D'AIRES MULTIFONCTIONNELLES DE PLANCHES À ROULETTES (SKATEPARC) ET D'UNE AIRE DE STYLE PUMPTRACK — APO-2021-003

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par des citoyens quant à la mise à jour des infrastructures permettant la pratique d'activités dans les aires multifonctionnelles de planches à roulettes et de style « pumptrack »;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et un consultant spécialisé ont été impliqués dans le processus de définition des besoins et du devis et qu'un comité restreint sera mis en place afin de commenter les plans soumis par l'adjudicataire;

CONSIDÉRANT QU'UN processus d'appel d'offres public (APO-2021-003) a été lancé et que deux (2) soumissions ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE ces deux (2) soumissions sont conformes;

CONSIDÉRANT QUE ces deux (2) soumissions ont été analysées par le comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat pour l'aménagement d'aires multifonctionnelles de planche à roulettes et d'une aire de style pumptrack, appel d'offres n° APO-2021-003, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit l'entreprise Les Mains Vertes du Paysage inc., selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 23 avril 2021 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 465 000 \$, plus taxes;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le projet PEV-I-21-01.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter



Sylvain Juneau, maire



Marie-Josée Couture, greffière